

Communication

Site internet

Pilotée par la Communauté de Communes, la refonte du site internet de chacune des seize communes est prévue dans les prochains mois. Notre site internet actuel est par conséquent obsolète et ne sera pas mis à jour dans l'immédiat.

Le nouveau site de la commune de Bourgvilain comprendra un socle d'informations commun avec le site de la communauté de communes, ainsi que toutes les informations propres à la commune. D'ores et déjà, le site internet scmb71.com (Saint Cyr Mère Boitier) permet d'accéder à de nombreuses informations. Un annuaire des entreprises, commerces, artisans et associations y est consultable ainsi que l'agenda des manifestations.

Lettres d'information et comptes rendus

- Nous avons fait le choix d'envoyer régulièrement des lettres d'info en fonction de l'actualité.
 - Les comptes rendus des conseils municipaux figurent sur les panneaux d'affichage.
- Pour les personnes souhaitant recevoir par courriel les comptes-rendus et/ou les lettres d'info, merci d'envoyer votre demande à : mairiebourgvilain@orange.fr

Brèves

- Le 2 septembre, 14 élèves de CE2, CM1 et CM2 ainsi que 24 élèves de grande section, CP et CE1 ont fait leur rentrée avec respectivement les enseignantes Carole Lovato et Laurence Dégluaire. Tout s'est passé au mieux dans ce contexte particulier.

- Le conseil municipal s'est retroussé les manches durant l'été pour reboucher les trous de nos voies communales avec de l'enrobé à froid et pour nettoyer l'ancienne carrière.

- Cette année, le repas des anciens ne pourra malheureusement pas avoir lieu compte tenu du contexte sanitaire.



Bon automne à toutes et à tous !

HORAIRES DE LA MAIRIE

mardi : 13h-18h
jeudi : 8h-12h // 14h-18h
vendredi : 8h-14h // 14h30-15h30

HORAIRES ET INFOS DE LA BIBLIOTHEQUE

vendredi : 16h15-19h
BD, livres et documentaires pour enfants, ados, adultes
5€ de cotisation annuelle / prêt de 3 livres pour 3 semaines

Lettre d'information de Bourgvilain



Automne
2020

Quelques mots du Maire

Vous avez entre vos mains notre première lettre d'information, grâce à des femmes et des hommes du conseil municipal qui donnent de leur temps. Je les en remercie.

Je m'étais engagé à communiquer auprès de vous sur l'actualité de notre village. Cette lettre est donc une première étape avant de se retrouver avec convivialité autour d'événements locaux.

Beaucoup de rencontres, de réunions, de dossiers ont été engagés et il reste à faire : un projet de marché de producteurs, l'entretien de nos bois et chemins...

La période que nous vivons est particulière mais nous veillerons à ce que les liens sociaux continuent de vivre, nous sommes d'ailleurs à l'écoute de toutes idées allant dans ce sens.

Sachez que je sais me rendre disponible pour échanger et partager vos questionnements. Je vous remercie de la confiance que vous nous accordez.

Election du Maire et mise en place du conseil



De gauche à droite : Bastien ROUX, Pierre LIONET, Lucie MORAILLON, Bruno LACORNE (2ème adjoint) Gilles LAMETAIRIE, (Maire), Olivier LORNE (1er adjoint), Marie-Dominique DELORME, Catherine FASSEUR, Christian BALIGAND, Nicolas GUILLAUME.

Présentation des commissions et de leurs représentant.e.s

Christian BALIGAND : délégué au syndicat à vocation scolaire du RPI des 4 saisons, commission intercommunale des impôts directs

Marie-Dominique DELORME : déléguée au syndicat des eaux de la Haute-Grosne, commission intercommunale des impôts directs, délégué au syndicat mixte AGEDI, commission communication

Catherine FASSEUR : commission affaires sociales, commission communication

Nicolas GUILLAUME : commission enfance-jeunesse et relations avec les associations

Bruno LACORNE : commission urbanisme et assainissement, représentant à la commission communautaire BOIS/ONF

Gilles LAMETAIRIE : délégué au SIRTOM, délégué au comité territorial du clunisois, commission environnement, commission CLECT (commission locale de transferts de charge), délégué au syndicat à vocation scolaire du RPI des 4 saisons, correspondant défense, commission communication, commission assainissement

Pierre LIONET : délégué au SPANC, commission urbanisme et assainissement, délégué au comité territorial du clunisois

Olivier LORNE : délégué au SIRTOM, délégué au CNAS (centre d'action social), commission économie, correspondant défense

Lucie MORAILLON : commission tourisme, commission communication

Bastien ROUX : commission voirie et bâtiments, représentant au sein du GIP e-bourgogne, représentant à la commission communautaire BOIS/ONF

Premier budget pour la municipalité

Le conseil municipal a voté son budget le 31 juillet dernier. Il a été marqué par la volonté de la nouvelle municipalité :

- de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux,
- de contenir les dépenses de fonctionnement afin de dégager des réserves pour financer nos investissements.

Le total du budget s'établit à 322 690 € : 257 856 € en section de fonctionnement et 64 834 € en section d'investissement. L'autofinancement a permis de dégager 40 769 € au profit de la section d'investissement.

Pour l'année 2020, le choix s'est tourné principalement vers les dépenses de voirie. Il s'agit en effet de rattraper le retard pris dans le domaine. La communauté de communes a pris en charge directement des travaux de voirie à hauteur de 20 000 € et a fourni 2 tonnes d'enrobé à froid. Par ailleurs 25 000 € ont été inscrits au budget de Bourgvilain pour la réalisation de travaux de voirie.

Malgré une gestion rigoureuse, le budget reste contraint.

En conséquence, nous serons amenés, dans les prochaines semaines, à nous tourner vers des partenaires extérieurs pour pouvoir nous aider à compléter le financement de nos projets futurs : Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental et Intercommunalité.

Les projets

L'adressage

Adressage : assignation d'un numéro et d'un nom de voie à chaque habitation afin de faciliter l'acheminement des courriers, mais également les interventions de secours. L'adressage avance bien, nous vous communiquerons prochainement votre nouvelle adresse.

La salle communale

M. le Préfet a récemment fait savoir que l'Etat pouvait subventionner de manière importante (jusqu'à 80 %) les travaux d'isolation des bâtiments publics, visant à renforcer leur autonomie énergétique dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

Le conseil municipal a décidé :

- de retravailler totalement le projet de la rénovation de la salle communale pour le faire correspondre aux critères environnementaux tels que définis par les services de l'Etat,
- de reprendre contact avec M. COUDEYRE, l'architecte qui avait suivi le dossier à l'origine, pour l'actualiser en priorisant l'aspect de la rénovation thermique du bâtiment.

Un dossier a été déposé le 14 septembre 2020 à la préfecture avec le plan de financement et les demandes de subventions.

Chemins et lavoir de Montval

- Nous prévoyons d'organiser une journée d'entretien des chemins au printemps 2021. Cet événement aura pour objectif de nettoyer des chemins devenus inaccessibles.
 - Le toit du lavoir de Montval est défectueux et mérite une intervention collective d'une journée, à prévoir également.
- Un grand merci à Roger Bordet qui a déjà grandement contribué à l'entretien et la réparation du lavoir.



Toutes les bonnes idées sont les bienvenues !